

La veille municipale

mercredi 14 janvier 2009
volume 12, numéro 2
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 2 du 14 janvier 2009

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 2 du 10 janvier 2009



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les contingents du bois des producteurs de la Beauce, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 65], aa. 4, 12, 13, 18, 19, 33, 34, 36, ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur les contingents du bois des producteurs de la Beauce, Décision 9117 du 19-12-08, (2009) 141 G.O. 2, 3, aa. 1-9.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 2 du 14 janvier 2009

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Ministre et ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

D. 1151-2008 du 18-12-08, (2009) 141 G.O. 2, 39.

Ministre délégué aux Transports.

D. 1162-2008 du 18-12-08, (2009) 141 G.O. 2, 43.

Responsabilités régionales de certains ministres.

D. 1164-2008 du 18-12-08, (2009) 141 G.O. 2, 44.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Désignation de la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire chargée de l'application de la Loi sur le développement et l'organisation municipale de la région de la Baie James.

A.M. 2008 du 18-12-08, (2009) 141 G.O. 2, 53.

Désignation du ministre des Ressources naturelles et de la Faune chargé de l'application de la Loi sur le développement et l'organisation municipale de la région de la Baie James.

A.M. 2008 du 18-12-08, (2009) 141 G.O. 2, 53.

Mise en oeuvre du programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice des propriétaires des résidences principales sises au 85, au 91 et au 96, rue Laval, dans la Ville de Saguenay et au bénéfice de la Ville de Saguenay, situées dans les circonscriptions électorales de Chicoutimi, de Dubuc et de Jonquière.

A.M. 0102-2008 du 12-12-08, (2009) 141 G.O. 2, 54.

Nouvel élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement aux pluies abondantes survenues le 28 octobre 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0103-2008 du 12-12-08, (2009) 141 G.O. 2, 54.

AVIS

Désignation d'un juge par intérim à la cour municipale de la Ville de Princeville, pour toute séance à compter du 7 octobre 2008, jusqu'à nomination par le gouvernement du Québec d'un

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

juge en titre.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 57.

Désignation d'un juge par intérim de la cour municipale de la Ville de Plessisville, pour toute séance à compter du 2 octobre 2008, jusqu'à nomination par le gouvernement du Québec d'un juge en titre.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 57.

**Gazette officielle du Québec,
Partie 1, fascicule n° 2 du 10
janvier 2009**

**AMÉNAGEMENT ET
L'URBANISME, LOI SUR L'...**

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM
(*Nouveau délai pour permettre
d'adopter un document visé*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 45.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-
ADOLPHE-D'HOWARD (*Nouveau
délai pour permettre d'adopter un
document visé*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 45.

VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-
MONTS (*Nouveau délai pour permettre
d'adopter un document visé*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 45.

**MINISTÈRES, AVIS
CONCERNANT LES...**

RESSOURCES NATURELLES ET
FAUNE

PROGRAMME DE RÉFORME
CADASTRALE (*Interdiction
d'aliénation d'un droit de propriété
dans la circonscription foncière de
Montréal*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 60.

PROGRAMME DE RÉFORME
CADASTRALE (*Interdiction
d'aliénation d'un droit de propriété
dans la circonscription foncière de
Charlevoix N° 1*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 60.